

RAPPORT FINAL
**CONTRÔLE BIOLOGIQUE
DES INSECTES PIQUEURS**

Municipalité de Labelle
Saison 2020



Introduction

La Municipalité de Labelle a mandaté GDG Environnement pour exécuter le contrôle biologique des insectes piqueurs sur son territoire.

Ce rapport vous informe sur le déroulement des opérations de la saison 2020. Le mandat consiste à réduire la nuisance causée par les moustiques et les mouches noires, en effectuant le contrôle des larves à l'aide de larvicide biologique avec un taux d'efficacité de plus de 80%. Le contrôle s'effectue dès la fonte des neiges et se poursuit jusqu'au 31 août.

Le printemps 2020 a connu un déroulement exceptionnel compte tenu des événements reliés à la pandémie de Covid-19. Dès le début des événements, GDG Environnement a entrepris les démarches auprès des autorités ministérielles compétentes pour assurer le bon déroulement des opérations printanières. Ainsi, selon le ministère de l'Économie et de l'Innovation, GDG Environnement fait partie des entreprises prioritaires pouvant continuer à fournir ses services, tout en favorisant le télétravail et en mettant en place toutes les précautions nécessaires liées à la Covid-19.

Sommaire des opérations

La rencontre de démarrage a eu lieu 1^{er} mai par vidéoconférence. Lors de cette rencontre, tous les aspects opérationnels qui sont présentés dans ce rapport ont été discutés.

Le certificat d'autorisation a été délivré le 8 avril 2020 par le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques. Ce même certificat est valide pour l'année 2021.

Le coordonnateur et les membres de l'équipe permanente se sont installés dans la région le 22 avril afin de préparer le début des opérations.

Mouches noires

Le premier traitement pour la mouche noire a débuté le 28 avril, et s'est poursuivi jusqu'au 11 mai.

Un second traitement pour la mouche noire a débuté le 20 mai, et s'est poursuivi jusqu'au 29 mai. Le traitement de la rivière Rouge a été effectué le 28 mai.

Le troisième traitement pour la mouche noire a été commencé le 4 juin, pour être complété le 10 juin.

La quatrième séquence de traitement pour la mouche noire a débuté le 18 juin et s'est échelonnée jusqu'au 24 juin. Le second traitement de la rivière Rouge a été effectué le 17 juin.

Le cinquième traitement pour la mouche noire a été réalisé du 1^{er} jusqu'au 8 juillet. Le troisième traitement de la rivière Rouge a été effectué le 6 juillet.

La sixième séquence de traitement pour la mouche noire a débuté le 16 juillet et s'est échelonnée jusqu'au 22 juillet. Le quatrième traitement de la rivière Rouge a été réalisé le 20 juillet.

Un septième traitement pour la mouche noire a été commencé le 30 juillet, pour être complété le 4 août.

Le huitième traitement pour la mouche noire a débuté le 13 août, pour se terminer le 18 août.

Moustiques

Les prospections permettant de suivre l'évolution des populations de moustiques ont débuté dès l'arrivée de l'équipe. Le traitement printanier pour le moustique s'est déroulé du 4 mai jusqu'au 13 mai. Des équipes mobiles étaient présentes sur le terrain pour prêter main-forte à l'équipe permanente.

Bien que l'été 2020 ait été particulièrement sec, les précipitations ont été suffisantes pour causer une remise en eau favorable au développement du moustique à deux reprises. Des pluviomètres installés et suivis par les employés de GDG Environnement permettent de faire un suivi précis des précipitations selon différents secteurs clés de la municipalité. Deux traitements estivaux ont été réalisés en 2020. Le second traitement pour le moustique a débuté le 20 mai, et s'est échelonné jusqu'au 24 mai. Le troisième traitement pour le moustique a quant à lui été effectué du 17 au 18 juin.

Sommaire des traitements

Moustique

Traitement	Début	Fin
1	4 mai	13 mai
2	20 mai	24 mai
3	17 juin	18 juin

Mouches noires (ruisseaux)

Traitement	Début	Fin
1	28 avril	11 mai
2	20 mai	29 mai
3	4 juin	10 juin
4	18 juin	24 juin
5	1 ^{er} juillet	8 juillet
6	16 juillet	22 juillet
7	30 juillet	4 août
8	13 août	18 août

Mouches noires (rivière Rouge)

Traitement	Date
1	28 mai
2	17 juin
3	6 juillet
4	20 juillet

Avis fauniques et exclusions

Aucun traitement n'est effectué sur les terrains privés lorsqu'un citoyen a signifié son refus pour le traitement biologique sur sa propriété.

Résultats des tests de nuisance

Les tests de nuisance ont débuté le 4 juin. Ces tests sont effectués à des stations situées à l'intérieur de la zone protégée, et des témoins de la municipalité sont présents. Des tests sont aussi exécutés à l'extérieur de la zone protégée, afin de pouvoir comparer les résultats. Au total, sept séries de tests de nuisance ont été réalisées en 2020. Ces tests démontrent que le taux d'efficacité obtenu pour la saison 2020 est de 91,7%, ce qui est supérieur au seuil minimal de 80%.

Résultats des tests de nuisance à Labelle

Date	Heure	Zone protégée	Nbre MS*	Nbre MN*	Heure	Zone non protégée	Nbre MS*	Nbre MN*	Efficacité
04-06-2020	19:06	Décharge lac caribou	11	38	18:55	moyenne 1	108	475	91,6%
	18:43	Près du bureau d'accueil touristique	0	11	19:55	moyenne 1	108	475	98,1%
	17:55	Chemin Chadrofer	0	68	20:55	moyenne 1	108	475	88,3%
08-06-2020	18:28	Rue du Moulin	0	4	17:50	moyenne 2	213	695	99,6%
	17:59	Chemin de la Montagne-Verte	0	44	17:50	moyenne 2	213	695	95,2%
	17:05	Chemin Lac de Abies	0	10	17:50	moyenne 2	213	695	98,9%
18-06-2020	18:14	Stationnement chemin de la Mine	0	8	18:00	moyenne 3	26	228	96,9%
	17:33	199 Chemin de la Dame	0	5	18:00	moyenne 3	26	228	98,0%
	16:52	Chemin lac belanger	0	7	18:00	moyenne 3	26	228	97,2%
07-07-2020	16:41	Chemin des Draveurs	0	0	17:32	Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant secteur La Diable)	9	223	100,0%
	17:18	1000 Chemin du Lac Bethlen	0	5	17:32	Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant secteur La Diable)	9	223	97,8%
	17:55	Chemin Chadrofer	0	10	17:32	Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant secteur La Diable)	9	223	95,7%
	21:05	Chemin Chadrofer	0	0	20:44	Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant secteur La Diable)	38	71	100,0%
20-07-2020	20:20	Chemin Chadrofer	0	2	20:44	Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant secteur La Diable)	38	71	98,2%
	21:36	Près du bureau d'accueil touristique	1	2	20:44	Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant secteur La Diable)	38	71	97,2%
	18:10	Rue du Moulin	0	4	18:23	Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant secteur La Diable)	0	40	90,0%
14-08-2020	16:48	Rivière rouge et Ruisseau Paradis	0	5	18:23	Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant secteur La Diable)	0	40	87,5%
	17:31	Chemin lac belanger	0	5	18:23	Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant secteur La Diable)	0	40	87,5%
	17:27	Chemin de la Montagne-Verte	0	26	17:28	Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant secteur La Diable)	2	35	29,7%
17-08-2020	16:50	Rivière rouge et Ruisseau Paradis	0	7	17:28	Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant secteur La Diable)	2	35	81,1%
	18:00	Rue du Moulin	0	1	17:28	Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant secteur La Diable)	2	35	97,3%
Moyenne pour la saison:			1	12			57	252	91,7%

* La quantité d'insectes capturés en 5 minutes

Critères Du Test De Nuisance : 80% Int - Ext

moyenne 1 :	Chemin Lacoste, s 1.4 km du chemin St-Cyr (Rivière Rouge) (521 IP)	MS	MN
	Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant secteur La Diable) (644 IP)	1	643
	Moyenne	108	475
moyenne 2 :	Chemin Lacoste, s 1.4 km du chemin St-Cyr (Rivière Rouge) (292 IP)	MS	MN
	Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant secteur La Diable) (1523 IP)	11	281
	Moyenne	213	695
moyenne 3 :	Chemin Lacoste, s 1.4 km du chemin St-Cyr (Rivière Rouge) (171 IP)	MS	MN
	Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant secteur La Diable) (490 IP)	0	17
	Moyenne	26	228

Demandes d'inspection/appeal des citoyens

GDG Environnement a mis en place une ligne Info-Moustique qui permet à tout résident ayant des questions de communiquer directement avec le coordonnateur du programme. Vingt-sept demandes d'inspection ont été reçues durant la saison 2020. Les citoyens ont été recontactés par le coordonnateur en moins de 48h et une visite a été effectuée.

Appels reçus sur la ligne info-moustique en 2020

Date	Adresse	Motif
1 janvier	545 rue Orban	Demande de traitement
24 février	465 chemin Catherine Gros Louis	Demande de traitement
17 mai	12927 chemin du Lac Labelle	Demande de traitement
21 mai	1107 montée Fugère	Demande de traitement
22 mai	9562 chemin du Lac Labelle	Demande d'information
22 mai	Chemin du Lac Labelle	Nuisance
22 mai	9690 chemin du Lac Labelle	Nuisance
22 mai	808 chemin du Lac Gervais	Demande d'information
22 mai	9730 chemin du Lac Labelle	Nuisance
25 mai	277 chemin Gustave-Brisson	Nuisance
26 mai	542 rue du Moulin	Nuisance
26 mai	3215 chemin du Lac Baptiste	Nuisance
28 mai	2553 chemin de la Minerve	Nuisance
30 mai	564 rue du Moulin	Nuisance
1 juin	16478 chemin du Lac Labelle	Demande d'information
11 juin	775 rue Alarie	Nuisance
15 juin	51 rue Alarie	Nuisance
16 juin	21 rue des Draveurs	Nuisance
17 juin	13265 route 117	Nuisance
17 juin	2754 chemin du Petit-Lac-Caribou	Nuisance
19 juin	110 chemin Édouard-Sévigny	Nuisance
22 juin	13 rue du Camping	Nuisance
22 juin	359 chemin du Lac Brochet	Nuisance
22 juin	51 rue Alarie	Demande d'information
23 juin	130 chemin de la Dame	Nuisance
23 juin	4570 chemin du Lac Labelle	Nuisance
30 juin	893 chemin du Lac Labelle	Nuisance

Les citoyens désirant s'informer sur le larvicide biologique utilisé peuvent visiter le site www.infobti.com.

Conclusion

Ce rapport final de la saison 2020 est un résumé du déroulement des opérations effectuées dans le cadre du programme de contrôle biologique des insectes piqueurs à Labelle. Les traitements réalisés ont eu l'avantage de réduire l'intensité et la durée de la nuisance tout en étant sécuritaire pour l'environnement. Notre équipe est fière d'avoir pu collaborer avec la municipalité de Labelle afin de mener avec succès le programme, et d'apporter une différence significative dans la qualité de vie des citoyens.

Nous vous rappelons que l'objectif du programme n'est pas l'éradication complète des insectes piqueurs, mais le contrôle afin de diminuer la nuisance causée par ceux-ci. Dans cette optique, nous pouvons affirmer que tout a été mis en place afin d'atteindre les exigences du devis, soit une réduction de la nuisance supérieure au seuil minimal de 80%. Nous mettons tout en œuvre pour améliorer continuellement nos services et vous donner une entière satisfaction.

Toute l'équipe de GDG Environnement vous transmet ses sincères salutations.

Richard Vadeboncoeur, biologiste
Responsable de contrat

Luc Lavoie, biologiste
Directeur de projet